

# Participez à la Semaine Santé des Artistes, devenez Porteur de Projet !



## Une semaine définie chaque année

Des actions sur la santé des artistes et sur la sensibilisation à la prévention dans le cadre des pratiques dans de nombreuses villes en France, DROM COM et à l'international. Cette manifestation est accompagnée selon les projets d'événements musicaux et artistiques.

### **Vous aimeriez participer à une action locale lors de la Semaine Santé des Artistes ?**

Devenez Porteur de Projet-action !

#### PORTEUR DE PROJET-ACTION

---

Le Porteur de projet-action est la personne qui désire mettre en place une action locale, qui la porte jusqu'à la finalité de sa réalisation dans le cadre de la SEMAINE SANTE DES ARTISTES (la SESART).

Le Porteur de Projet peut être l'intervenant de ce projet, par exemple en réalisant un atelier, une conférence, une pause musicale, etc. ou gérer le projet avec des intervenants qui ont une compétence avérée dans le domaine considéré.

Vous êtes scientifique, thérapeute, professeur dans une pratique artistique, artiste, technicien dans une pratique psychocorporelle,

- vous avez des compétences dans le domaine de la santé des artistes ou des compétences qui peuvent être utiles et transférables dans ce domaine,

- vous souhaitez communiquer et partager ces connaissances avec un public,

sensibiliser à la prévention des risques dans les pratiques artistiques et à une culture de la santé dans le domaine des pratiques artistiques.

Veillez prendre contact avec notre secrétariat qui transmettra votre proposition au comité d'organisation : [contact@semainesantedesartistes.com](mailto:contact@semainesantedesartistes.com) afin de participer à la Semaine Santé des Artistes en qualité de Porteur de Projet. Une équipe peut vous apporter toutes les informations utiles pour mener à bien cette action dans le cadre de la santé des artistes.

## L'OBJECTIF DE LA SEMAINE SANTE DES ARTISTES

---

L'objectif de la Semaine Santé des Artistes et Prévention dans les Pratiques Artistiques est de sensibiliser les artistes, professionnels, amateurs, élèves, professeurs, institutions, grand public à cette dimension de la santé. L'enjeu de cette manifestation, créée et organisée par Médecine des Arts, est de démultiplier les actions sur la thématique de la santé des artistes et de la prévention dans les pratiques artistiques. Des actions artistiques de soutien à cette sensibilisation peuvent également être menées (concerts, manifestations culturelles par exemple). Ces actions se déroulent durant la semaine définie par le comité d'organisation sur l'ensemble du territoire national, dans les DROM COM, ainsi qu'à l'international.

## QU'EST-CE QU'UN PROJET D'ACTION LOCALE ?

---

Toute action de sensibilisation à la prévention dans le cadre de la santé des artistes, quelle que soit la pratique artistique : musique, danse, voix chantée, art dramatique, cirque, arts plastiques, et qui se situe dans un lieu donné **au cours de la semaine programmée**.

Les formes d'actions peuvent être diverses, des plus classiques (conférence, atelier, table ronde) aux plus originales, qui abordent la prévention et la santé sous des formes différentes, par exemple dans le cadre même d'un événement artistique, concert, ballet, exposition de peinture, ou par une action qui favorise une dynamique de santé concernant les artistes, un parcours « sportif » pour mobiliser les artistes quel que soit leur âge et limiter ainsi la sédentarité, le visionnage d'un film dans une salle de cinéma suivi d'une table ronde sur le sujet (par exemple *Sound of Metal*, *A Star is Born*, *En corps*, etc.).

### Qui peut participer ?

Toute personne qui a les compétences pour mettre en place une action locale, une conférence, un atelier, etc., ainsi que toute institution qui désire créer une action locale autour de la santé des Artistes dans le cadre de la SEMAINE SANTE DES ARTISTES - SESART.

Le Porteur de projet adresse le formulaire « Fiche Projet » mis en ligne sur le site de la SEMAINE SANTE DES ARTISTES.

L'action respecte la charte de l'action SESART et la charte de l'intervenant SESART. Le Comité d'organisation analyse et prend en compte la proposition d'action et informe le Porteur de Projet.

L'action est ensuite intégrée au programme national et international.

Médecine des Arts a créé et organise cette manifestation. Elle désire mettre en valeur la pluridisciplinarité des Porteurs de Projet action, la diversité des actions et

des sites où se produisent ces actions, l'innovation sur le plan social et scientifique. Il n'y a pas de « petits projets », toute action dans le respect des chartes sera intégrée au programme national et international, y compris des actions de durée très limitée (<1h).

### **Quand ?**

Veillez vous reporter au site internet pour prendre connaissance de la date de la SEMAINE SANTE DES ARTISTES.

### **Où ?**

La manifestation se déroule, partout en France, dans les DROM TOM, et à l'international. Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou privé, à l'intérieur ou à l'extérieur, dans un parc par exemple pour une séance de Tai-Chi, une promenade commentée.

### **Pour qui ?**

Les événements et actions de la Semaine Santé des Artistes sont orientés sur la prévention, la sensibilisation à la santé, en direction des artistes, professionnels, amateurs, professeurs, élèves, parents d'élèves, institutions qui les accompagnent, ainsi que techniciens du spectacle.

Les Porteurs de Projet-action ainsi que les intervenants sont bénévoles. La participation du public est gratuite.

### **Comment participer à la Semaine Santé des Artistes ?**

Tout porteur de projet-action qui souhaite mettre en place dans sa localité une action, un événement dans le cadre de la Semaine Santé des Artistes devra contacter les organisateurs à l'adresse : [contact@semainesantedesartistes.com](mailto:contact@semainesantedesartistes.com).

### **Le label « Semaine Santé des Artistes »**

Le label « Semaine Santé des Artistes » permet de bénéficier de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement des équipes de la Semaine Santé des Artistes.

L'action mise en place doit répondre aux critères suivants :

- respecter la charte de l'événement et la charte de l'intervenant ;
- l'action se situe dans la semaine définie ;
- elle doit être gratuite pour favoriser un accès au plus grand nombre ;
- elle s'attache à proposer un contenu scientifique, pédagogique, artistique de qualité à travers une médiation adaptée aux publics ciblés.

### **Participation**

Remplir la Fiche Projet-action disponible sur le site de la SEMAINE SANTE DES ARTISTES concernant l'action que vous désirez mettre en place localement et la retourner à [contact@semainesantedesartistes.com](mailto:contact@semainesantedesartistes.com)

## Comité d'organisation

Le Comité d'organisation composé de manière pluridisciplinaire (thérapeutes, artistes) suit chaque projet après l'envoi de la Fiche Projet-action par le Porteur de Projet. Le comité d'organisation accompagne le projet jusqu'à sa réalisation.

## Des questions ?

Pour toute information sur la Semaine Santé des Artistes, vous pouvez joindre son secrétariat : [contact@semainesantedesartistes.com](mailto:contact@semainesantedesartistes.com)

**CONTACT SESART : [contact@semainesantedesartistes.com](mailto:contact@semainesantedesartistes.com)  
tél. : 06 80 59 33 35**

[www.semainesantedesartistes.com](http://www.semainesantedesartistes.com)  
[www.medecine-des-arts.com](http://www.medecine-des-arts.com)

*Semaine Santé des Artistes® , SESART®, Médecine des Arts® sont des marques déposées*

